



U.C.S.A.cgt

Préavis de grève du 5 juillet 2016

L'intersyndicale **CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL** a d'ores et déjà programmé une nouvelle journée de grève et de manifestation le 5 juillet prochain, jour d'ouverture des débats à l'Assemblée Nationale sur la loi Travail pour la seconde et dernière fois. Cette loi est et restera inacceptable, la CGT y est opposée et exige la suspension des débats parlementaires et la suppression des articles qui en sont la colonne vertébrale au profit d'une véritable négociation de loi de progrès social.

Le gouvernement ne peut rester sans considération face à cette réalité, ce même gouvernement qui ne cesse d'évoquer le respect de la démocratie tel le président de la république lundi à propos du référendum en Angleterre : « *il faut savoir entendre la voix des peuples* ». La CGT est pleinement d'accord, à charge maintenant aux pouvoirs en place d'assumer leurs responsabilités.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, FIDL et UNL refusent l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords dits de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la refonte de la médecine du travail. Autant d'éléments dans le projet de loi qui en l'état sont défavorables aux salariés.

Afin de pouvoir participer massivement à la journée de mobilisation nationale du 5 juillet prochain et d'obtenir le retrait de la loi Travail, la CGT de France télévisions appelle les salariés de France Télévisions à cesser le travail le 5 juillet 2016 à compter de 0H00 et pour une durée de 24H.

Pour la CGT
Pierre Mouchel, DSC

Paris, le 29 juin 2016 à 19h50

Remis en mains propres
avec les réserves d'usage

B. Mamik
D&S